

2008/8621 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE D'ART CONTEMPORAIN ET L'ASSOCIATION ECHO ECHANGES, CULTURES, HOPITAUX, DANS LE CADRE DU PROJET «CULTURE A L'HOPITAL » (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le Musée d'Art Contemporain et son service des publics s'engagent dans un partenariat avec l'Association « Echo – Echanges – Cultures - Hôpitaux » dans le cadre de l'appel à projet « culture à l'hôpital » pour l'année 2008.

Ce projet a pour objectif d'intégrer l'art et la culture dans les différents hôpitaux en lien avec l'Association Echo, de développer une sensibilisation à l'art et plus particulièrement à l'art contemporain, d'encourager les publics concernés à la fréquentation du musée.

Dans ce cadre, le service des publics apportera à partir de la programmation du Musée, et notamment à l'occasion de l'exposition Keith Haring, l'ouverture culturelle nécessaire à la réalisation du projet. Le projet s'adresse à l'ensemble des publics des hôpitaux et plus particulièrement aux patients et aux personnels hospitaliers.

Une convention de partenariat définissant les droits et obligations respectives des parties a été établie.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

### **DELIBERE**

1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée d'Art Contemporain et l'Association « Echo – Echanges – Cultures - Hôpitaux » dans le cadre de l'appel à projet « culture à l'hôpital », est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN